

15.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Indépendamment de la question de recherche retenue, le mémoire – projet est l'occasion pour l'étudiant-e de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser une analyse critique d'une question scientifique donnée ; • contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles ; • exposer scientifiquement les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques et en argumentant ses hypothèses.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant-e sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cerner correctement l'objet de la recherche et poser une problématique; • mettre en œuvre une démarche heuristique; • interpréter, de manière nuancée, les données collectées et en établir la synthèse; • exprimer ses résultats de recherche avec la clarté et nuance; • se prévaloir d'une expérience de terrain, réalisant lui-même ou elle-même certaines tâches et observant les pratiques de professionnels en action.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>À partir du mémoire remis, le jury appréciera, d'une part, l'aptitude de l'étudiant-e à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources mobilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer la communication écrite ; et, d'autre part, la capacité de l'étudiant-e à lui présenter oralement les résultats du projet poursuivi.</p> <p>Le mémoire fera en effet l'objet d'une soutenance orale qui donnera l'occasion à l'étudiant-e de présenter les axes principaux de sa recherche. Le jury soumettra ensuite au récipiendaire ses réactions et questions. La soutenance orale, d'une durée de vingt minutes (exposé et questions), sera prise en compte dans l'évaluation finale.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'encadrement des mémoires-projet est réalisé par un double dispositif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le séminaire d'accompagnement du mémoire envisage différents aspects méthodologiques inhérents à la réalisation d'un tel travail dont la délimitation d'un sujet et d'une problématique de recherche, la sélection d'un corpus documentaire et de la méthodologie à mobiliser, la gestion du temps et la planification du travail, l'écriture scientifique et argumentative ainsi que la citation des sources et le référencement de l'apparat critique principalement; • Les entretiens individuels que l'étudiant-e sollicite auprès de son-a promoteur-riche.
Contenu	<p>Le mémoire-projet comporte deux volets : l'examen d'une question d'archivistique ou de droit de l'information et le rapport de projet.</p> <p>La première partie a pour objectif de produire une réflexion scientifique personnelle concernant une problématique relative à l'archivistique ou au droit de l'information (20 pages maximum). Cette question sera liée à la nature du projet que l'étudiant-e envisage, au lieu qui l'accueille, aux enjeux liés à ce terrain, etc. L'argumentation est construite sur la base de lectures théoriques et des réalités observées au fil de la poursuite du projet. La question de recherche placée au cœur de cette partie est déterminée en concertation avec le-a promoteur-trice du mémoire-projet.</p> <p>La seconde partie du mémoire-projet consiste en une présentation du projet effectué par l'étudiant-e (15 pages maximum). Celle-ci est constituée de quatre sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une présentation de l'environnement dans lequel le projet est mené : il doit s'agir d'une présentation synthétique de l'organisme dans lequel le projet est mené (organisation, mission, organigramme, service où l'étudiant-e a été accueilli-e, etc.); • une description du projet réalisé : les différentes étapes de celui-ci, la nature de tâches effectuées, le contexte métier dans lequel celui-ci est développé. Il s'agit d'expliquer au lecteur la nature du projet. La forme de ce texte est laissée à l'appréciation de l'étudiant-e. Cette partie peut être complétée par des annexes où seront classés les documents utiles (par exemple les productions réalisées ou des photographies);

	<ul style="list-style-type: none">• une réflexion critique sur le lieu et la nature du projet : l'étudiant-e doit faire preuve de distance avec le terrain professionnel et développer une évaluation du lieu, des tâches effectuées, des équipes. Une réflexion en lien avec les questions d'archivistique et/ou de droit de l'information sera particulièrement appréciée;• Auto-évaluation : l'étudiant-e fera un bilan argumenté de sa participation au projet. Il s'agit à la fois de faire le point sur les éléments positifs ou les faiblesses, la manière dont la poursuite du projet a été vécue, la confrontation de l'étudiant-e dans le milieu professionnel, etc. Cette auto-évaluation doit être appuyée sur des exemples et situations vécues. <p>Tout travail qui ne respecte pas le règlement institutionnel concernant l'usage des logiciels d'intelligence artificielle ne sera pas considéré comme un travail véritable.</p> <p>Le défaut de remise d'un travail écrit véritable selon le calendrier fixé donne lieu à une note de 0/20 (absence) pour l'ensemble de l'UE.</p>
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données	ARGD2MC	15		